



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 avril 2023

Conseillers municipaux en exercice: 19
Votants : 19 Présents : 17 Procurations : 2

Présents :

Mesdames : ABADIE, DELFINI, FRITZ, LACROIX, MARTELOZZO, POUJAL, RUBIO, SAVARD

Messieurs : BRISARD, DASSIEU, DAUBA, GOUZY, KLEIN-MEYER, KLIMACEK, PERIN, RAGOT, SUEL

Absents ayant donné une procuration :

Mesdames CAZENAVE

Monsieur CANDIARD

La séance a été ouverte à 20h46.

1.Approbation du compte-rendu précédent

- Vote à l'unanimité

2.Vote et Approbation du Compte de Gestion 2022 du Compte Administratif 2022 et de l'affectation du résultat 2022 pour la commune

Madame Martine MARTELOZZO présente les dépenses et recettes du compte de gestion ainsi que du compte administratif et l'affectation du résultat de 2022 pour la commune.

| Compte Administratif 2022 | | |
|------------------------------------|---------------------|------------------|
| Détail | Fonctionnement | Investissement |
| Recettes Fonctionnement 2022 | 2 392 130,84 | |
| Dépenses Fonctionnement 2022 | -1 244 941,32 | |
| Recettes Investissement 2022 | | 367 519,67 |
| Dépenses Investissement 2022 | | -352 420,80 |
| Résultat de l'exercice 2022 | 1 147 189,52 | 15 098,87 |
| Excédent 2021 et antérieurs | 575 801,43 | |
| Excédent 2021 et antérieurs | | 62 910,39 |
| Résultat global fin 2022 | 1 722 990,95 | 78 009,26 |



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 avril 2023

Conseillers municipaux en exercice: 19
Votants : 19 Présents : 17 Procurations : 2

- **Vote à l'unanimité**

3. Vote et Approbation du Compte de Gestion 2022, du Compte Administratif 2022, de l'affectation du résultat 2022 pour le lotissement et délibération pour supprimer le Budget du Lotissement (opération terminée)

- **Vote à l'unanimité**

4. Vote et Approbation du Budget Primitif 2023.

Présentation des dépenses et recettes envisagées pour le budget de la commune.

Madame la Maire apporte des précisions sur certaines dépenses comme celle concernant les modules.

Madame la Maire propose à l'assemblée de choisir ce que vont advenir les modules du stade. Il y a quatre possibilités :

- Arrêt de la location en septembre
- Continuation de la location jusqu'en décembre
- Prolongation de la location
- Rachat des modules

Madame la Maire propose de prolonger la location jusqu'en décembre en attendant de connaître le coût de rachat.

Le Conseil municipal est d'accord avec la proposition de Madame la Maire

- **Vote à l'unanimité**

5. Délibération pour la fiscalité et vote des taux des taxes directes locales 2023

Madame la Maire propose de ne pas augmenter les Taux pour la Taxe Foncière compte tenu que l'Etat augmente les bases, ce qui va créer une augmentation considérable de la Taxe Foncière.

Madame la Maire distribue des tableaux avec les taux de fiscalité.

Madame La Maire propose de garder le même taux pour les habitations principales et sur les non bâtis et augmenter d'1,5 point le taux d'imposition des résidences secondaires. Actuellement, les taxes sur ces dernières rapportent environ 5000€ à la commune et sachant que Pujaudran est largement en-dessous du niveau départemental et national.



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 avril 2023

Conseillers municipaux en exercice: 19
Votants : 19 Présents : 17 Procurations : 2

Madame la Maire procède au vote.

- **Vote à l'unanimité**

6.Question diverse

- Lotissement Chemin de l'autan lieu-dit La Liguère

Le propriétaire d'un terrain à travers un promoteur s'est rapproché de la mairie pour un projet de construction de maisons individuelles.

Madame la Maire présente un document présentant l'historique du terrain visé ainsi que le projet. Ce dernier était au départ pour 9 maisons. Le Conseil municipal a refusé le projet tel quel et a proposé 4 constructions regroupés par deux un peu plus petit que ce que le promoteur proposait pour créer deux bandes pour le passage de la faune.

La séance est levée à 22h47.

La secrétaire de séance
Véronique DELFINI

Madame la Maire
Muriel ABADIE